



Le colloque "École et patrimoine : éduquer, sensibiliser, transmettre" s'est tenu le 30 mars 2011 aux Archives municipales de Lyon, dans le cadre du dispositif "le patrimoine et moi"

Ce temps fort de valorisation est venu marquer une année exceptionnelle : la fin d'un cycle de trois ans pour une promotion d'écoles engagées dans l'opération "le patrimoine et moi".

À destination des enseignants et des professionnels de la culture, cette rencontre avait pour objectif de nourrir la réflexion sur la question de l'éducation au patrimoine et de partager des expériences diverses. Elle a également permis de faire un premier bilan des six années d'existence du dispositif.

Trois interventions ont marqué la matinée :

L'éducation au patrimoine

Angelina OGIER, professeur d'histoire-géographie à l'IUFM de Lyon/ Université Lyon 1

Si le terme de patrimoine local apparaît peu dans les programmes scolaires, l'utilisation de l'environnement proche est malgré tout préconisée comme support aux apprentissages, notamment dans le cadre de ce que l'on appelle la culture "humaniste" (histoire, géographie, histoire des arts). L'éducation au patrimoine entre également dans le champ de l'éducation citoyenne car connaître les traces du passé c'est aussi apprendre à les protéger, à les transmettre.

L'observation de l'environnement proche permet de développer un esprit de curiosité : apprendre à regarder, à se poser des questions sur la signification des paysages, sur la construction des espaces urbains, sur les monuments que l'on rencontre tous les jours.

Enfin, l'étude du patrimoine permet de mettre en place des projets pédagogiques rassemblant plusieurs classes et favorisant le travail transdisciplinaire (disciplines artistiques, histoire et histoire des arts mais aussi disciplines scientifiques ou encore étude de la langue française).

Que "fabriquons-nous" quand nous patrimonialisons ?

Philippe DUJARDIN, politologue, chercheur au CNRS, conseiller scientifique au Grand Lyon

Le processus patrimonial a pour effet de créer les conditions d'une protection, et donc d'une possible sauvegarde de biens auxquels sont attachées des qualités particulières. Mais en patrimonialisant ne fait-on que protéger des biens ? Assurément, non !

Mais alors, quelles sont les fonctions auxquelles répondent l'attachement et l'investissement patrimoniaux si la protection des biens n'en est que le motif immédiat ?

Ce sont ces fonctions sociales que l'on se propose d'explorer. Il en va de nos liens affinitaires, de notre rapport au temps, des modes d'institution contemporains de la valeur.

Le programme UNESCO d'éducation au patrimoine mondial

Carméla QUIN, service éducation et communication à l'UNESCO

<http://whc.unesco.org/>



L'après-midi a été articulée autour de deux tables rondes :

Table ronde 1 :

Conduire un projet transdisciplinaire, multi-partenarial et pluriannuel

Animée par Dominique MARTINEZ-MARECHAL, conseillère pédagogique en Art visuel à l'Inspection d'Académie du Rhône et Christine BOLZE, chef de projet "Enfance art et langages"

Le travail transdisciplinaire semble plus simple à mettre en place dans le primaire que dans le secondaire. Il nécessite également de bien cibler les compétences qui seront mises en œuvre au fil du projet et ne pas se disperser. Car l'objet patrimonial ne sert que de tremplin à l'acquisition des apprentissages.

Le travail multi-partenarial est effectif quand il y a co-construction de projet. Chaque partenaire (enseignants, institutions culturelles, artistes...) ayant des objectifs propres, un mode de fonctionnement, des attentes, il est donc important d'apprendre à se connaître au préalable, d'échanger et de rester à l'écoute les uns des autres. Le multi-partenariat nécessite une bonne coordination.

L'inscription d'un projet sur plusieurs années a pour objectif de/ peut permettre aux enseignants de devenir autonomes dans leurs pratiques, de développer un savoir-faire en termes de montage de projet et de travail avec les partenaires.

Il semblerait important de proposer davantage de formations, comme des pré-requis au montage de projets culturels. Ces formations porteraient sur la question du partenariat, sur du contenu historique (l'histoire locale principalement) et enfin sur l'utilisation du patrimoine d'un point de vue pédagogique (lien avec des apprentissages et les programmes).

L'éducation au patrimoine touche des compétences diverses (démarche historique, citoyenneté, arts visuels...) et donne un sens aux apprentissages. Elle permet d'impulser une dynamique au sein de l'équipe enseignante et peut s'inscrire dans une démarche multi-partenariale.

Le patrimoine au sens large (patrimoine matériel, naturel et immatériel) est un connecteur de temps, de disciplines mais surtout un connecteur de personnes. C'est donc un objet d'étude à privilégier.

Table ronde 2 :

Patrimoine de proximité : du local à l'universel

Animée par Angelina OGIER, professeur d'histoire-géographie à l'IUFM de Lyon/ Université Lyon 1 et Piérane GAUSSET, responsable du service des publics et de la programmation culturelle des musées Gadagne

Travailler à partir du patrimoine urbain de proximité a-t-il du sens ? Comment aborder la question de l'universalité ?

Dans les programmes, la définition de l'éducation au patrimoine insiste justement sur l'importance du changement d'échelle, au niveau spatial mais aussi temporel.

Au cycle 2, on passe de l'espace vécu à l'espace perçu. L'enseignant aide l'élève à se décentrer par un travail sur l'espace et sur le lointain (jeux de comparaisons).

Au cycle 3, on suscite chez l'enfant un premier intérêt pour l'histoire à partir de l'étude des traces du passé qui l'entourent.

La démarche inductive (de l'étude de cas à la généralisation) ne néglige pas le rapport premier au sensible et à l'émotif (ce qui touche l'enfant) et permet ensuite d'aller plus loin : d'où l'importance de la rencontre avec l'objet réel, avec la trace patrimoniale dans les musées et lieux de patrimoine.

L'apprentissage du patrimoine de proximité n'entraîne-t-il pas un enfermement identitaire ? Il a été souligné au contraire qu'un travail de ce type permettait l'inclusion d'enfants d'horizons divers par la construction d'une culture et d'une appartenance commune tout en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté. Bien sûr, il est ensuite nécessaire d'aller au-delà, d'aller vers le plus général et de s'inscrire ainsi dans les programmes scolaires.